

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE CHARLEVOIX  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-HILARION

AVIS PUBLIC  
RAPPORT FINANCIER 2024

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal, le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'exercice financier 2024 seront déposés lors de la séance extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 26 mai 2025 à 19h30 à la salle du conseil municipal, située au 306, chemin Cartier Nord, Saint-Hilarion.

Donné à Saint-Hilarion, ce 12e jour de mai deux mille vingt-cinq (2025).



Nathalie Lavoie  
Directrice générale et greffière-trésorière